



ROYAL CENTRE NAUTIQUE DE VISÉ

DESCENTE DE LA MEUSE ENTRE LES « BONNE VILLES » DE DINANT ET VISÉ À L'AVIRON

PROGRAMME



QUAND

Les 29, 30 Avril & 01 Mai 2017

TYPES DE BATEAUX

Yolettes

ÉTAPES

1. Dinant – Namur (29 Km – passage de 5 écluses)

- ◆ Accueil à 07h30 devant l'hôtel « Beau Rivage » - Quai de Meuse, 1 à Anseremme).
- ◆ Contrôle des bateaux – présence obligatoire de deux gaffes, une corde et une écope.
- ◆ Départ à 09h30.
- ◆ Repas de Midi sur l'île d'Yvoir (Inclus dans le forfait).
- ◆ Arrêt à Wépion au RCNSM.
- ◆ Arrivée vers 19h00 au Sea Scouts de Jambes.

Remarques :

- ⇒ Le transfert des remorques et leur stationnement dans la caserne de Jambes se fera le matin après le départ des bateaux.
L'immatriculation du véhicule tracteur ainsi que le Nom, Prénom et N° de Carte d'identité devra être communiqué lors de l'inscription.
- ⇒ Les bateaux resteront sur le domaine des Sea Scouts (Surveillance assurée)
- ⇒ Logement à charge des participants (Une liste d'hôtels sera proposée ultérieurement).

2. Namur – Huy (31,5 Km – passage de 3 écluses)

- ◆ Accueil à 09h00 au Sea Scouts de Jambes
- ◆ Départ à 10h00
- ◆ Repas de Midi au Beez Boating Club (Beez) – (Inclus dans le forfait).
- ◆ Arrivée vers 18h40 au Port de Statte.

Remarques :

- ⇒ Le transfert des remorques de Jambes à Statte se fera pour arriver au Port de Statte à 18h30 au plus tard.
- ⇒ Embarquement des bateaux sur les remorques.
- ⇒ Les remorques seront stationnées dans la caserne de Amay.
L'immatriculation du véhicule tracteur ainsi que le Nom, Prénom et N° de Carte d'identité devra être communiqué lors de l'inscription.
- ⇒ Possibilité de souper au restaurant de port (La Frégate) pour 15€ (Hors forfait), deux menus au choix (Réservation via inscriptions).
- ⇒ Logement, en fonction des inscriptions, au Camp Binamé Spiroux à Antheit (Sac de couchage à prévoir) (Inclus dans le forfait).

3. Huy – Visé (39,5 Km – passage de 2 écluses)

- ◆ Accueil à 07h30 au Port de Statte (Rameurs et bateaux)
- ◆ Montage des bateaux.
- ◆ Départ à 09h00.
- ◆ Repas de midi au Yacht Ski Club de Flémalle (YSCF) – (Inclus dans le forfait).
- ◆ Embarquement des bateaux sur les remorques et transfert par la route au RCAE.
- ◆ Départ du RCAE vers 14h30.
- ◆ Arrivée au RCNV vers 19h30.
- ◆ Barbecue au RCNV – 15€ (Réservation via Inscriptions) – (Hors forfait).

INSCRIPTIONS

DROITS

Forfait de 60€ (Y compris le ravitaillement en petite bouteille d' eau) par **rameur et barreur** (Inscription fractionnée possible → plusieurs personnes pour un même siège).

Forfait de 45€ par **accompagnant** soit 15€ par jour.

Remarque : le logement à Namur, le repas au port de Statte et le Barbecue à l'arrivée ne sont pas compris dans le forfait.

COMMENT

Via le **secrétaire de votre club** qui centralisera les inscriptions sur base du formulaire en annexe que vous aurez au préalable complété.

Les inscriptions centralisées devront être envoyées par courriel à l'adresse suivante : henrimoureaux@hotmail.com

Date limite d'inscription :

Le lundi 03 Avril 2017 à 18h00

Les inscriptions ne seront définitives qu'après paiement.

PAIEMENT

Versement sur le compte du RCNV : BE92 2400 4977 2623
Communication : DDVA + Nom + Prénom + Types de réservation.

SÉCURITÉ

Deux bateaux de sécurité suivront en permanence.
L'appui médical sera assuré par un médecin qui sera à bord des véhicules suiveurs.
Le port du gilet de sauvetage est vivement conseillé.

<p>Renseignements complémentaires : Henri Moureaux Allée des Alouettes, 14 4600 VISÉ GSM : 0496/38.22.26</p>



